



Lettre Hors-Série #1

Violences conjugales

Novembre 2024

Le 25 novembre marque la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, une date essentielle pour sensibiliser et mobiliser autour d'un enjeu majeur de société. Ce combat vise à dénoncer toutes les formes de violence – physiques, psychologiques, économiques, sexuelles, verbales et administratives – qui touchent 1 femme sur 3 au cours de sa vie, selon les Nations Unies (ONU Femmes, 2021).

Ensemble, agissons pour dire non à la violence et soutenir les initiatives de prévention et de protection.



Au sommaire :

[Actualités](#)

[Evènements](#)

[Outils de sensibilisation](#)

Actualités sur les violences faites aux femmes

Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2023 : Interstat met en lumière des chiffres inquiétants avec notamment une hausse de 10% du nombre de victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire par rapport à l'année 2022.

271 000
victimes

En effet, environ **271 000 victimes** de violences conjugales ont été recensées par les services de sécurité. Ces chiffres s'expliquent notamment par l'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie en coalition avec la libération de la parole concernant les violences conjugales et les violences faites aux femmes. La majorité de ces violences recensées sont d'ordre physiques avec 85% des victimes qui sont des femmes et 86% des mis en cause qui sont des hommes.

[>>Télécharger la publication complète](#)

Le suicide forcé des femmes reste un problème persistant en France malgré la loi de 2020 adoptée pour le contrer après le Grenelle des violences conjugales.



Dans un reportage intitulé « *Suicide forcé des femmes : enquête sur un fiasco français* », le média Blast, accompagné de Yaël Mellul, initiatrice de la loi, et de Catherine La Magueresse, experte en droit, analyse les raisons de l'échec de l'application de cette loi quatre ans après son adoption.

Parmi les obstacles identifiés figurent le manque de formation des magistrats, l'insuffisance de financements et une volonté publique limitée.

[>>Visionner le reportage](#)

Féminicides : que peuvent les politiques publiques ?

Malgré les annonces optimistes du gouvernement, les mesures comme les ordonnances de protection et les bracelets anti-rapprochement montrent leurs limites.



L'article souligne l'importance du terme "féminicide" pour reconnaître les meurtres de femmes en raison de leur genre et mettre en lumière leur dimension systémique. Il critique également le manque de prise en compte des violences hors du cadre conjugal et appelle à inclure les tentatives de féminicides et les suicides forcés dans les actions de lutte.

[>>Lire l'article dans son intégralité](#)

La **Lettre de l'Observatoire National des Violences Faites aux Femmes** de mars 2024 révèle des données alarmantes sur les violences envers les femmes en France. En 2022, 118 femmes ont été tuées par leur (ex-)partenaire et près de 240 000 ont subi des violences conjugales.



De plus, 87 000 femmes ont été victimes de violences sexuelles, en hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. Malgré cela, seules 15 % des victimes de violences conjugales et 6 % des victimes de violences sexuelles ont porté plainte. Ces chiffres montrent l'urgence de renforcer la protection des femmes et la sensibilisation du public. [>>Lire la lettre](#)

Le **Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** a publié son **rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France en 2024**.

Le constat réalisé est alarmant avec des clichés et des stéréotypes qui se renforcent notamment chez les jeunes hommes avec des manifestations toujours aussi violentes. Ce rapport traite également des incubateurs du sexisme qui sont, à l'origine, la famille, ensuite l'école où les inégalités sont très présentes, et enfin le numérique qui est aujourd'hui un facteur majeur de l'amplification du sexisme en France. [>>Lire le rapport complet](#)



En France, depuis le 1er décembre 2023, les **victimes de violences conjugales peuvent désormais bénéficier d'une aide financière dans le but de quitter leur foyer et trouver un abri rapidement**. Cette aide se matérialise sous la forme d'un prêt ou d'un don et sa somme dépend de la situation financière de la victime ainsi que du nombre d'enfants à sa charge.

[>>Plus d'informations](#)

Pour aller plus loin, la **Caf de la Haute-Garonne**, en partenariat avec l'**Adil 31**, a réalisé et publié un **livret sur les droits en ce qui concerne les logements des victimes de violences conjugales**. On retrouve au sommaire les étapes à suivre pour se mettre en sécurité en cas de violences intrafamiliales, puis les moyens disponibles pour quitter son domicile et rechercher un nouveau logement. Un annuaire relatant les associations membres du réseau Fédération nationale Solidarité Femmes est également disponible en fin de livret. [>>Lire le document complet](#)



**Vous êtes victime ou témoin de
violences faites aux femmes ?
Des solutions existent :**

3919

Appeler le 3919
Numéro d'aide et d'écoute,
anonyme et gratuit.

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
.GOUV.FR**

Se rendre sur le site
ArretonsLesViolences.gouv.fr
Plateforme de signalement en ligne,
anonyme et gratuite.

17 **SMS 114**

En cas d'urgence
appeler le 17 Police Secours
ou envoyer un SMS au 114

Ces outils sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Pour plus d'informations, rendez-vous sur ArretonsLesViolences.gouv.fr

Événements en lien avec la journée des violences faites aux femmes

- **19 novembre 2024 :**
Colloque "Prise en charge des auteur(e)s de violences intrafamiliales", Préfecture, La Traverse, CDA UNIMES Université. Contact pour inscription : 0466493265
- **22 novembre 2024 :**
Ciné-débat sur film documentaire "#SalePute", Observatoire des violences envers les femmes du département des Pyrénées-Orientales (66)
- **22 novembre 2024 :**
Handicap et violence affective, relationnelle et sexuelle : Une journée à destination de personnes en situation de handicap, de proches-aidants et de professionnels. Diffusion du documentaire « Cassée debout ». Stands d'information sur la prévention et l'accompagnement des victimes. A partir de 13h
- **25 novembre 2024 :**
Sensibilisation Violences Intrafamiliales, Préfecture de la Lozère, Salle des Commissions, Mende. Contact pour inscription : 0466493265
- **25 novembre 2024 :**
[Journée de lutte contre les violences faites aux femmes](#), Mairie et Métropole de Toulouse (31)
- **Du 25 novembre 2024 au 9 décembre :**
Exposition numérique sur les violences sexistes diffusée sur les écrans d'accueil organisée par la CAF du Tarn. Gratuit, sans inscription à Albi / CAF du Tarn - 16 rue du docteur Campmas et Castres / CAF du Tarn - 17 rue du Commerce. De 8h30 à 16h30
- **26 novembre 2024 :**
Lancement du réseau interprofessionnel "Violences sexistes et sexuelles", CIAS Coeur de Lozère, Mende. Contact pour inscription : 0466493265

Outils de sensibilisation



Lutte contre les mutilations sexuelles :
campagne de sensibilisation « Impatiente à l'aller, mutilée au retour » | Égalité-femmes-hommes
>> En savoir plus



Les 4 vidéos de la campagne #AmourSansViolence présentent des situations de jeunes couples dans laquelle une relation d'emprise s'installe ou s'est installée. On y voit les 4 phases du cycle des violences s'y dérouler.
[>> Voir les 4 vidéos](#)



Le violentomètre : un outil pour aider à mesurer la violence dans le couple
Le violentomètre est un outil d'auto-évaluation, avec 23 questions rapides à se poser, qui permettent de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.

Pour vous en procurer, contactez l'Observatoire :
au 01 43 93 41 93 ou via odvf93@seinesaintdenis.fr



"Mémorandum de Vie" est une plateforme sécurisée permettant aux victimes de violences de conserver et protéger des preuves et témoignages. Elle facilite le stockage d'informations sensibles, pouvant être partagées avec des professionnels pour leur protection.



Le "Kit d'action contre les cyberviolences conjugales" du Centre Hubertine Auclert aide les professionnels à identifier et accompagner les victimes de cyberviolences en contexte conjugal. Il inclut un guide, des fiches, un poster de sensibilisation, et un outil d'auto-évaluation, disponible gratuitement en ligne.
[>> Voir le kit](#)

Suivez-nous !



Mentions Légales :
Previos
6 rue pétrarque
31000 Toulouse

Contact :
accueil@reseauprevios.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de diffusion Previos.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de newsletter :
[cliquez-ici pour vous désabonner](#)